

BAREME 2024 DES HONORAIRES TTC  
CENTURY 21 LD IMMOBILIER

TRANSACTION	
PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC*
Inférieur à 55.000,00 €	6 000 €
De 55.000 € à 100.000 €	8 000 €
De 100.001 € à 110.000 €	6 900 €
De 110.001 € à 120.000 €	7 400 €
De 120.001 € à 130.000 €	7 900 €
De 130.001 € à 140.000 €	8 400 €
De 140.001 € à 150.000 €	8 900 €
De 150.001 € à 160.000 €	9 400 €
De 160.001 € à 170.000 €	9 900 €
De 170.001 € à 180.000 €	10 400 €
De 180.001 € à 190.000 €	10 900 €
De 190.001 € à 200.000 €	11 400 €
De 200.001 € à 210.000 €	11 900 €
De 210.001 € à 220.000 €	12 400 €
De 220.001 € à 230.000 €	12 900 €
De 230.001 € à 240.000 €	13 400 €
De 240.001 € à 250.000 €	13 900 €
De 250.001 € à 260.000 €	14 400 €
De 260.001 € à 270.000 €	14 900 €
De 270.001 € à 280.000 €	15 400 €
De 280.001 € à 290.000 €	15 900 €
De 290.001 € à 300.000 €	16 400 €
De 300.001 € à 310.000 €	16 900 €
De 310.001 € à 320.000 €	17 400 €
De 320.001 € à 330.000 €	17 900 €
De 330.001 € à 340.000 €	18 400 €
De 340.001 € à 350.000 €	18 900 €
De 350.001 € à 380.000 €	19 400 €
De 380.001 € à 400.000 €	19 900 €
Supérieur à 400.001 €	5%
Terrain à bâtir	
Inférieur à 55.000 €	6 000,00 €
De 55.001 € à 100.000 €	8 000,00 €
De 100.001 € à 150.000 €	10 000,00 €
De 150.001 € à 200.000 €	12 500,00 €
De 200.001 € à 250.000 €	15 000,00 €
De 250.001 € à 300.000 €	17 500,00 €
Supérieur à 300.001 €	20 000,00 €
Box, garage	8%

**Important :**  
Toute baisse du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat oblige un nouveau calcul des honoraires de l'agence. Les honoraires de l'agence sont à la charge du vendeur.

Prix incluant la TVA à 20 %

LOCATION
<p>Pour les logements nus ou meublés suite à la Loi ALUR du 15-09-2014</p> <p><b>A la charge du Locataire</b></p> <p><u>Zone très tendue</u> : 12 € (pour : visite, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable (pour : état des lieux)</p> <p><u>Zone tendue</u> : 10 € (pour : visite, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable (pour : état des lieux)</p> <p><u>Hors zone très tendue &amp; tendue</u> : 8 € (pour : visite, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable (pour : état des lieux)</p> <p><b>A la charge du Bailleur</b></p> <p><u>Zone très tendue</u> : 12 € (pour : visite, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable (pour : état des lieux)</p> <p><u>Zone tendue</u> : 10 € (pour : visite, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable (pour : état des lieux)</p> <p><u>Hors zone très tendue &amp; tendue</u> : 8 € (pour : visite, constitution du dossier et rédaction de bail) + 3 €/m<sup>2</sup> de la surface habitable (pour : état des lieux)</p> <p>+ 250 € de frais d'entremise</p> <p><b>Pour un parking ou garage</b></p> <p>Location : 150 € TTC - Bailleur : 150 € TTC Ou répartition Bailleur/Locataire selon mandat</p> <p><b>Pour les locaux commerciaux</b></p> <p>10% HT du loyer triennal à la charge du preneur</p> <p><b>Hors recherche de locataire</b></p> <p>Rédaction bail : 260 € TTC Etat des lieux : 200 € TTC</p> <p><b>Important :</b> « Les honoraires à la charge du locataire pour l'ensemble des prestations (à savoir visite, constitution du dossier et rédaction de bail) sont plafonnés dans la limite des honoraires facturés au bailleur pour ces mêmes prestations ».</p>